

# Bulletin Bédouin

2016, n° 73

mars 2016

*Sommaire :*

- Edito
- Compte rendus des Conseils Municipaux
- Infos pratiques
- Foire Sainte Blandine
- Du côté des associations : les événements
- Etat civil
- Agenda 2016

## Edito :

### « Du pain sur la planche ... »

Depuis la cérémonie des vœux, cela fait déjà 3 mois que je ne me suis pas adressé à vous, et le temps défile avec son lot d'évènements, agréables, malheureux, surprenants ou imprévisibles.

Comme je vous l'avais annoncé, de nombreux chantiers ou dossiers sont encore sur la table de travail des élus, et au travers des comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal, j'espère que vous pourrez en apprécier l'ampleur et l'état d'avancement. A cela s'ajoutent, de nombreuses tâches quotidiennes et beaucoup de réunions (Comm.de Communes, Simoly, Scot, Syndicats intercommunaux, commissions intercommunales, etc.), avec en filigrane la problématique des regroupements territoriaux qui s'imposent à nous.

C'est dans ce contexte particulièrement difficile et en perpétuels changements, que la Municipalité continue d'œuvrer et d'avoir des projets, pour se donner les moyens d'exister et d'organiser notre bien vivre ensemble, avec l'aide précieuse des associations, qui assurent bon nombre d'activités et ainsi, participent pleinement à l'animation du village.

*Vous trouverez, à l'intérieur de ce bulletin, toutes les dates des manifestations proposées.*

C'est dans cet esprit que le comité d'organisation de la foire Ste Blandine est à pied d'œuvre, pour prévoir cette journée du 22 mai 2016, qui nécessitera l'implication de nombreux bénévoles.

*Si vous êtes disponible et prêt à donner un « coup de main », n'hésitez pas à le faire savoir auprès de la mairie ou des organisateurs, même si vous n'êtes pas adhérents d'une association, vous serez les bienvenus -).*

Alors, à très bientôt,

et toujours à votre disposition pour répondre à vos questions ou recueillir vos réflexions, vos observations, vos idées, lors de mes permanences dans les locaux de la mairie ou sur rendez-vous.

Bruno GOUJET

~~~~~

Concernant la modification de notre document d'urbanisme (PLU), nous souhaitons qu'il soit exécutoire à la fin du mois de juin et la prochaine étape, c'est l'enquête publique, qui aura lieu sur la période du 8 avril au 10 mai 2016.

*(tous les détails dans les pages intérieures)*





# Réunion du Conseil Municipal du 15 décembre 2015

Dans ce numéro :

|                      |    |                                                                                                 |
|----------------------|----|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                      | 2  | - <b><u>Délégations du Maire :</u></b>                                                          |
| <b>Compte rendu</b>  | 3  | • Un devis a été signé avec la société 2G Génie Géologique pour un montant                      |
| <b>Conseil</b>       | 4  | de 1 926 € H.T afin de réaliser des sondages de sol en vue de la construction de la             |
| <b>Municipal du</b>  | 5  | halle-préau.                                                                                    |
| <b>15/12/2015</b>    | 6  | • Un devis a été signé avec la société Trottet-Grange de Rozier-en-Donzy pour                   |
|                      | 7  | un montant de 1 177,50 € H.T pour l'acquisition de 150 mètres linéaires de filets               |
| <b>Compte rendu</b>  | 8  | à neige.                                                                                        |
| <b>Conseil</b>       | 9  | • Un devis complémentaire a été signé avec le bureau d'études Latitude de Sain-                 |
| <b>Municipal du</b>  | 10 | Bel pour un montant de 1 440 € H.T pour la finalisation du dossier de modifica-                 |
| <b>19/01/2016</b>    |    | tion du PLU.                                                                                    |
| <b>Compte rendu</b>  | 11 | - <b><u>Présentation du projet de modification n°1 du PLU par le bureau d'études</u></b>        |
| <b>Conseil</b>       | 12 | <b><u>LATITUDE :</u></b>                                                                        |
| <b>Municipal du</b>  | 13 | La modification n°1 du PLU a été présentée par Julien Dallemagne. Après les diffé-              |
| <b>23/02/2016</b>    |    | rentes lois ALUR, LAAF, Macron, etc..., notre document d'urbanisme va pouvoir                   |
| <b>Informations</b>  | 14 | enfin être modifié. Il devrait permettre, entre autre, certains aménagements en zone            |
| <b>pratiques</b>     | 15 | agricole et naturelle pour des résidents non-agriculteurs.                                      |
| <b>Foire Sainte-</b> | 16 | - <b><u>Intervention d'Anthony GIRAUD : nouveau gérant du café-restaurant des</u></b>           |
| <b>Blandine</b>      |    | <b><u>Auberges :</u></b>                                                                        |
|                      | 17 | Anthony Giraud présente son projet de reprise du café-restaurant les Auberges. Il               |
|                      | 18 | évoque son souhait de travailler avec des produits locaux. Son activité a débuté au             |
| <b>Du côté des</b>   | 19 | début du mois de décembre.                                                                      |
| <b>associations</b>  | 20 | - <b><u>Délibération : prix repas de la cantine :</u></b>                                       |
|                      | 21 | Ce point est reporté à la prochaine réunion du Conseil Municipal                                |
| <b>Agenda</b>        | 22 | - <b><u>Délibération : répartition produit des amendes de police, engagement à fai-</u></b>     |
|                      |    | <b><u>re les travaux :</u></b>                                                                  |
|                      |    | <i>Cette délibération a été rajoutée à l'ordre du jour, à l'unanimité des membres présents.</i> |
|                      |    | Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la subvention accordée par le                   |
|                      |    | Conseil Général pour les travaux d'aménagement de la Place de la Bascule pour fa-               |
|                      |    | ciliter la circulation et le stationnement des véhicules et sécuriser les piétons. Le           |
|                      |    | montant prévisionnel des travaux s'élève à 14 050,06 € H.T.                                     |
|                      |    | Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la subvention au titre des amendes de                |
|                      |    | police d'un montant de 8 149 € pour l'année 2015 et s'engage à réaliser les travaux             |
|                      |    | d'aménagement.                                                                                  |



# Réunion du Conseil Municipal du 15 décembre 2015

Dans ce numéro :

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
15/12/2015

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
19/01/2016

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
23/02/2016

Informations  
pratiques

Foire Sainte-  
Blandine

Du côté des  
associations

Agenda

2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22

## **- Délibération : lancement d'un nouveau projet de modification du PLU :**

*Cette délibération annule et remplace la délibération prise en réunion du Conseil Municipal en date du 14 mai 2013.*

Suivant les préconisations de la commission urbanisme, Monsieur le Maire présente les nouvelles perspectives pour faire évoluer notre document d'urbanisme, tant sur le plan du zonage, que du règlement. Cette procédure de modification du PLU aura pour objet :

- la prise en compte de la loi n°2015-990 du 06/08/2015 "dite Loi Macron", améliorant la gestion habitations en zone A et N, pour des résidents non-agriculteurs,
- la création d'un sous-secteur (At) pour la gestion d'une activité touristique de chambres d'hôtes,
- la mise à jour et actualisation de la liste des changements de destination de certains bâtiments agricoles,
- l'intégration de la carte des aléas sur les risques géologiques, réalisée par la commune, à la demande de la D.D.T, dans le cadre du premier projet de modification,
- une modification du règlement, notamment, pour l'implantation des piscines (distances de retrait) en zone U et AU et pour relocaliser l'emplacement de logements sociaux
- une mise à jour des servitudes d'utilités publiques pour prendre en compte l'arrêté municipal du 12 novembre 2013 (relatif à la protection contre les obstacles du faisceau JOB -de Pierre sur Haute à Lyon-MontVerdun- fixée par le décret du 27 novembre 2012).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le principe de modification du PLU sur l'ensemble des aspects énoncés ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à notifier ce projet aux personnes publiques associées et à prendre toutes les dispositions pour la bonne conclusion de cette affaire.

## **- Délibération : contribution au SIVOS (fiscalisation) :**

*Cette délibération a été rajoutée à l'ordre du jour, à l'unanimité des membres présents.*

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que la participation communale au SIVOS du collège de Sainte Foy l'Argentière d'un montant provisoire de 133 € pour l'année 2016, soit assurée par recouvrement direct sur les contribuables, comme pour les années précédentes. Pour l'année scolaire 2015-2016, six élèves de la commune sont scolarisés au collège.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

## **- Délibération : remboursement des frais annexes / formation bénévoles de la bibliothèque :**

Une demande a été faite par un bénévole de la bibliothèque pour le remboursement des frais occasionnés lors d'une formation initiale de 5 jours pour « Organiser et gérer une petite bibliothèque » et une formation complémentaire de 2 jours.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de rembourser les frais de repas à hauteur des frais engagés (75 €) et les frais de déplacement selon le barème en vigueur (0,32 €/km), soit un montant total de remboursement de 245,24 €.



# Réunion du Conseil Municipal du 15 décembre 2015

Dans ce numéro :

|                                                       |                            |
|-------------------------------------------------------|----------------------------|
| Compte rendu<br>Conseil<br>Municipal du<br>15/12/2015 | 2<br>3<br>4<br>5<br>6<br>7 |
| Compte rendu<br>Conseil<br>Municipal du<br>19/01/2016 | 8<br>9<br>10               |
| Compte rendu<br>Conseil<br>Municipal du<br>23/02/2016 | 11<br>12<br>13             |
| Informations<br>pratiques                             | 14<br>15                   |
| Foire Sainte-<br>Blandine                             | 16                         |
| Du côté des<br>associations                           | 17<br>18<br>19<br>20<br>21 |
| Agenda                                                | 22                         |

## **- Délibération : convention SPA pour 2016 :**

Monsieur le Maire rappelle la convention établie entre la Commune de Longessaigne et la SPA (Société Protectrice des Animaux). Cette convention a pour but de déterminer les conditions et modalités de prise en charge des animaux. En effet, la commune ne disposant pas de fourrière communale, elle confie à la SPA de Lyon et du Sud-Est le soin d'accueillir et de garder les chiens trouvés errants ou en état de divagation sur le territoire de la commune, qu'elle a capturé.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette convention pour un coût de 0,28 € par habitant, soit un montant de 168 € pour l'année 2016.

## **- Délibération : participation 2016 assistance juridique CDG 69 :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a recours à la mission d'assistance juridique du Centre de Gestion du Rhône depuis 1995 (mise à disposition de juristes auprès de communes pour répondre à diverses questions). Le prix de la participation de la commune pour l'année 2016 est fixé à 511 € (497 € en 2015).

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette participation.

## **- Délibération : projet SDCI (Schéma départemental de coopération intercommunale) :**

Monsieur le Maire nous présente le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé par le préfet du Rhône correspondant au regroupement des trois Communautés de Communes (actuel périmètre du SIMOLY). Après débat, le Conseil Municipal émet un avis favorable, à l'unanimité, pour le regroupement tel que proposé.

## **- Délibération : extinction éclairage public :**

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la proposition de procéder à l'extinction de l'éclairage public la nuit, sur l'ensemble du territoire de la commune par mesure d'économie d'énergie.

La Commission Développement Durable propose l'extinction de minuit à 5 h 30 du matin, tous les soirs de la semaine, à l'exception du vendredi et du samedi soir ou à l'occasion de manifestations locales ponctuelles.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

## **- Délibération : hall-préau (avant projet définitif, permis de construire, appel d'offres) :**

Pour faire suite à la présentation du projet de construction d'une halle-préau par le cabinet d'architecte Dudo & Cie, lors de la réunion de travail du 9 décembre 2015, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'arrêt de l'avant-projet définitif et demande l'autorisation de déposer le permis de construire et de lancer l'appel d'offres aux entreprises dans le cadre d'un marché public à procédure adaptée.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, arrête l'avant-projet définitif et autorise Monsieur le Maire à déposer le permis de construire et à lancer l'appel d'offres.



# Réunion du Conseil Municipal du 15 décembre 2015

Dans ce numéro :

|                                                       |                            |
|-------------------------------------------------------|----------------------------|
| Compte rendu<br>Conseil<br>Municipal du<br>15/12/2015 | 2<br>3<br>4<br>5<br>6<br>7 |
| Compte rendu<br>Conseil<br>Municipal du<br>19/01/2016 | 8<br>9<br>10               |
| Compte rendu<br>Conseil<br>Municipal du<br>23/02/2016 | 11<br>12<br>13             |
| Informations<br>pratiques                             | 14<br>15                   |
| Foire Sainte-<br>Blandine                             | 16                         |
| Du côté des<br>associations                           | 17<br>18<br>19<br>20<br>21 |
| Agenda                                                | 22                         |

## **- Délibération : décision modificative budget assainissement :**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal le besoin d'effectuer des virements de crédits nécessaires au paiement de frais de dossier relatifs à l'emprunt pour le curage de la lagune avant la fin de l'année 2015 sur le budget d'assainissement.

Le montant de la dépense s'élève à un montant de 200 €, qui sera prélevé sur le compte des dépenses imprévues et crédités sur le compte des charges financières.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette décision modificative.

## **- Convention prises incendie (pour 5 ans) : renouvellement (+ extension) :**

La convention proposée par la Sté Lyonnaise des Eaux présente des informations contradictoires qui demandent à être précisées. Monsieur le Maire recontactera l'entreprise pour obtenir des explications ou précisions et une décision sera prise lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

## **- Arrêté augmentation des heures de travail de la secrétaire (facturation cantine) :**

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la demande conjointe de la Commune et de Madame Véronique Gacon, Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe, pour augmenter le temps de travail de cet agent et passer de 29 h par semaine à 30 h par semaine. Cette modification est justifiée par la prise en charge, par cet agent, de la facturation mensuelle de la cantine municipale.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'augmentation du temps de travail de cet agent à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

## **- Délibération : forfait communal OGEC 2015-2016 et renouvellement convention :**

*Géraldine Obriot et Cyril Perrasse, membres de l'OGEC, ne participe pas au débat et se retirent de la salle.*

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la convention annuelle établie entre l'OGEC et la commune de Longessaigne.

Cette convention a pour but de définir les conditions de financement des dépenses de fonctionnement de l'école.

Après présentation du budget prévisionnel de l'école, Mr le Maire ouvre le débat et demande à l'assemblée de se prononcer afin de fixer le forfait communal.

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal fixe le forfait communal, pour l'année scolaire 2015/2016, à 544 € par enfant. Le nombre d'élèves à la rentrée 2015 s'élève à 71 enfants, soit un montant de subvention annuelle de 38 624 €.



# Réunion du Conseil Municipal du 15 décembre 2015

Dans ce numéro :

|                                                       |                            |
|-------------------------------------------------------|----------------------------|
| Compte rendu<br>Conseil<br>Municipal du<br>15/12/2015 | 2<br>3<br>4<br>5<br>6<br>7 |
| Compte rendu<br>Conseil<br>Municipal du<br>19/01/2016 | 8<br>9<br>10               |
| Compte rendu<br>Conseil<br>Municipal du<br>23/02/2016 | 11<br>12<br>13             |
| Informations<br>pratiques                             | 14<br>15                   |
| Foire Sainte-<br>Blandine                             | 16                         |
| Du côté des<br>associations                           | 17<br>18<br>19<br>20<br>21 |
| Agenda                                                | 22                         |

## - Délibération : mandatement en investissement des travaux de curage de la lagune :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, que des travaux de curage de la lagune communale ont été réalisés par l'entreprise Vignon-Rampon suivant délibération du 21 juillet 2015.

Pour faire suite à un rejet du mandatement en section investissement du budget assainissement par le trésorier public, M. le Maire propose de faire une demande expresse, en expliquant que ces travaux augmentent la durée de vie de l'ouvrage, car en l'absence de ces travaux, un problème de dysfonctionnement de la lagune est établi.

Pour ces raisons, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la demande de mandatement de ces dépenses en section investissement du budget investissement afin qu'elles soient éligibles au FCTVA.

## - Délibération : revalorisation des tarifs pour 2016 (salles communales) :

Suivant les indices du coût de la construction, les tarifs de location de la salle polyvalente et de la salle de la cantine devraient baisser très faiblement, M. le Maire propose de ne pas modifier ces tarifs et de maintenir ces niveaux de prix (qui n'ont subi aucunes variations depuis le 01/01/2013).

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le maintien des tarifs de location pour l'année 2016.

|                                          | Tarifs 2016 |
|------------------------------------------|-------------|
| Salle de la cantine                      | 84 €        |
| Supplément pour utilisation le lendemain | 42 €        |

|                                                                                       | Associations<br>adhérentes au<br>Comité | Particuliers<br>de la<br>Commune | Personnes<br>de<br>l'extérieur | Jeunes de la<br>Commune<br>18 – 20 ans |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------|
| Location de la<br>salle polyvalente pour les bals<br>publics payants                  | 345 €                                   | Non louée                        | Non louée                      | Non louée                              |
| Location de la<br>salle polyvalente seule avec<br>utilisation du<br>frigo             | 59 €                                    | 152 €                            | 238 €                          | 73 €                                   |
| Location de la<br>salle polyvalente avec la cuis-<br>ine (+ une re-<br>charge de gaz) | 59 €                                    | 238 €                            | 357 €                          | 119 €                                  |

Le supplément de prix pour l'utilisation de la salle le lendemain de la location est fixé à 119 €.



# Réunion du Conseil Municipal du 15 décembre 2015

Dans ce numéro :

|    |
|----|
| 2  |
| 3  |
| 4  |
| 5  |
| 6  |
| 7  |
| 8  |
| 9  |
| 10 |
| 11 |
| 12 |
| 13 |
| 14 |
| 15 |
| 16 |
| 17 |
| 18 |
| 19 |
| 20 |
| 21 |
| 22 |

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
15/12/2015

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
19/01/2016

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
23/02/2016

Informations  
pratiques

Foire Sainte-  
Blandine

Du côté des  
associations

Agenda

## - Délibération : revalorisation des tarifs pour 2016 (concessions cimetièrè) :

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, du maintien des tarifs concernant les concessions au cimetière qui seront applicables à compter du 01/01/2016.

|                                  | Achat | Renouvellement |
|----------------------------------|-------|----------------|
| Concession simple                | 600 € | 170 €          |
| Concession double                | 850 € | 290 €          |
| Concession simple avec ré hausse | 700 € | 170 €          |
| Concession double avec ré hausse | 985 € | 290 €          |

| Columbarium                                 | Achat |
|---------------------------------------------|-------|
| Case funéraire trentenaire (2 personnes)    | 400 € |
| Jardin du souvenir (dispersion des cendres) | 120 € |

## - Questions diverses :

- Réunion SIVOS : compte-rendu par Forent Imbert
- Voirie : Compte rendu sur les travaux réalisés au niveau communautaire. Les travaux sur la commune seront réalisés au mois de mars.
- Aménagement carrefour Route de Villechenève : Le projet tel qu'il est préconisé est validé par le Département.





# Réunion du Conseil Municipal du 19 janvier 2016

Dans ce numéro :

|                                                       |                            |
|-------------------------------------------------------|----------------------------|
| Compte rendu<br>Conseil<br>Municipal du<br>15/12/2015 | 2<br>3<br>4<br>5<br>6<br>7 |
| Compte rendu<br>Conseil<br>Municipal du<br>19/01/2016 | 8<br>9<br>10               |
| Compte rendu<br>Conseil<br>Municipal du<br>23/02/2016 | 11<br>12<br>13             |
| Informations<br>pratiques                             | 14<br>15                   |
| Foire Sainte-<br>Blandine                             | 16                         |
| Du côté des<br>associations                           | 17<br>18<br>19<br>20<br>21 |
| Agenda                                                | 22                         |

Secrétaire de séance : Daniel Vermare

Excusé : Alain CHAUSSENDE (arrivé en cours de réunion)

## - Délégations du Maire :

- Bar-Restaurant : Monsieur le Maire nous informe de la mise en place d'une procédure avec l'intervention d'un huissier de justice (Etude Mancioffi de l'Arbresle).
- Règlementation de stationnement : Monsieur le Maire nous informe de la prise de l'arrêté pour le stationnement interdit et dépose minute "Place des Ecoles" suite à la décision du Conseil du 15 septembre 2015. Cet arrêté sera effectif à partir de la mise en place des panneaux.

## - Bibliothèque municipale : Présentation de l'activité

Claire MURE et Arlette VERMARE présentent au Conseil Municipal l'activité de la bibliothèque.

Ce service dépend directement de la Mairie et compte à ce jour 9 bénévoles. Des permanences sont proposées aux habitants les mardi matin de 11h à 12h, jeudi après-midi de 16h à 17h30 et samedi matin de 10h30 à 12h.

Lors de l'année 2014, 61 adultes et 45 enfants ont emprunté environ 1000 documents à la bibliothèque, représentant 18 % de la population municipale (moyenne nationale à 17 %). Soixante élèves de l'école participent également à une activité avec la bibliothèque une fois par mois.

Un projet d'acquisition de logiciel commun pour créer un réseau des bibliothèques entre les communautés de communes de Chamousset-en-Lyonnais et des Hauts-du-Lyonnais va être mis en place au cours de l'année 2016.

## - Délibération taxe d'aménagement : compléments d'exonération pour les abris de jardin :

*Alain Chaussende absent.*

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 21 octobre 2014 fixant le taux et les exonérations facultatives en matière de taxe d'aménagement sur le territoire communal. (Taux de 1% sur l'ensemble du territoire, exonération des commerces de détail de moins de 400 m<sup>2</sup>).

Monsieur le Maire propose d'exonérer également les abris de jardin soumis à déclaration préalable.

Après débat, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

## - Convention postes incendie : nouvelles informations :

Suite aux nouvelles informations exposées par Monsieur le Maire et en raison des coûts, le Conseil Municipal décide de ne pas faire appel à la Lyonnaise des Eaux pour la vérification des postes incendie.

Un contrôle visuel des bornes incendie est programmé par les sapeurs-pompiers durant l'année 2016.

## - Comité de défense du Centre Hospitalier du Forez : demande de subvention exceptionnelle :

Cette décision est reportée ultérieurement après la rencontre des élus et membres du collectif qui se tiendra à Panissières, le vendredi 12 février. Pour prendre une décision, il est demandé un compte-rendu des activités et des finances de l'association.



# Réunion du Conseil Municipal du 19 janvier 2016

*Arrivée d'Alain Chaussende à 21h30.*

*Dans ce numéro :*

|                                                       |                            |
|-------------------------------------------------------|----------------------------|
| Compte rendu<br>Conseil<br>Municipal du<br>15/12/2015 | 2<br>3<br>4<br>5<br>6<br>7 |
| Compte rendu<br>Conseil<br>Municipal du<br>19/01/2016 | 8<br>9<br>10               |
| Compte rendu<br>Conseil<br>Municipal du<br>23/02/2016 | 11<br>12<br>13             |
| Informations<br>pratiques                             | 14<br>15                   |
| Foire Sainte-<br>Blandine                             | 16                         |
| Du côté des<br>associations                           | 17<br>18<br>19<br>20<br>21 |
| Agenda                                                | 22                         |

- **Révision du prix des repas de la cantine :**

La révision du prix des repas nécessite une analyse plus approfondie des coûts de revient. Pour cette raison, le principe d'une révision éventuelle des tarifs est reportée pour la rentrée scolaire 2016/2017. Par conséquent, le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, décide que le prix du repas enfant soit maintenu au prix de 3,95 € jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.

- **Délibération : demande de subvention OGEC (animation du 4 décembre) :**

En l'absence des compléments d'information demandés, cette décision est reportée à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

- **Délibération : demande de subvention de l'Association K-DANSE**

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention, de l'association K'DANSE de St Clément les Places. Pour les 15 jeunes de moins de 18 ans, adhérents à cette association qui sont domiciliés sur la commune de Longessaigne, il est proposé, comme pour les années précédentes, d'allouer un montant 10 € par adhérent, soit un montant de subvention de 150 € pour l'année 2016.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette subvention.

- **Réfection du monument aux morts et renouvellement du drapeau des Anciens Combattants. Demande de subvention / dotation parlementaire :**

*Cette délibération a été rajoutée à l'ordre du jour, à l'unanimité des membres du Conseil.*

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité du renouvellement du drapeau des Anciens Combattants, précisant qu'un devis a été demandé à la société PROTON-CAPILLERY de Lyon.

Il rappelle également la demande d'une nouvelle inscription sur le monument aux morts, pour un combattant, dont la mention « Mort pour la France », lui a été attribué en 2013, ceci en accord avec sa famille.

Monsieur le Maire propose ainsi une remise en état complète du monument aux morts, présentant un devis demandé à la société Geay-Giroud de Saint Martin en Haut.

Pour réaliser ces travaux, il sollicite l'autorisation du Conseil pour déposer une demande de subvention au titre de la dotation d'action parlementaire auprès de M. Christophe GUILLOTEAU, Député de la Circonscription.

Le Conseil Municipal accepte à la majorité la réfection du monument aux morts, le renouvellement du drapeau des Anciens Combattants ainsi que la demande de subvention.



# Réunion du Conseil Municipal du 19 janvier 2016

Dans ce numéro :

|    |
|----|
| 2  |
| 3  |
| 4  |
| 5  |
| 6  |
| 7  |
| 8  |
| 9  |
| 10 |
| 11 |
| 12 |
| 13 |
| 14 |
| 15 |
| 16 |
| 17 |
| 18 |
| 19 |
| 20 |
| 21 |
| 22 |

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
15/12/2015

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
19/01/2016

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
23/02/2016

Informations  
pratiques

Foire Sainte-  
Blandine

Du côté des  
associations

Agenda

## - Assainissement / Voirie : Point sur les travaux en cours :

Daniel Vermare nous fait le compte-rendu des divers travaux d'assainissement et de voirie.

- Le curage de la lagune est terminé, des travaux de clôtures sont à prévoir, ainsi que le réaménagement d'un mur ou la déviation de l'évacuation du bassin n°1 vers le bassin n°2. Des devis ont été demandés.

- Des infiltrations d'eau ont été détectées chez Jean-Claude Sève. L'entreprise Réseau Tech de Grammond interviendra pour faire un passage de caméras sur les canalisations de la place de la Bascule ainsi que sur les réseaux du terrain Dejoin.

Les travaux de voirie communautaire financés sur la dotation 2015 sont reportés au premier trimestre 2016 (chemin du Drivon jusqu'à la Départementale D7 menant à Chambost-Longessaigne)

## - Bâtiments : Point sur les travaux en cours (chaufferie, Halle-Préau) :

Michel Rampon nous fait le compte-rendu des travaux en cours sur les bâtiments.

- Chaufferie : le nouveau juriste du SYDER traite actuellement le dossier, certains éléments sont manquants. La finalisation du dossier et le Dossier de Consultation des Entreprises sont programmés pour la fin du mois de janvier.

- Halle-préau : Il reste à faire le choix d'un bureau de contrôle technique et mission SPS afin qu'il puisse donner un avis sur le dossier de permis de construire qui sera ensuite déposé pour instruction. Le maître d'œuvre pourra ensuite préparer le D.C.E (dossier de consultation des entreprises).

## - Questions diverses :

Le Conseil Municipal est informé d'une réunion, à destination des élus, pour la présentation du dispositif de participation citoyenne par la compagnie de Gendarmerie de l'Arbresle, qui aura lieu le 3 février à 19h30, à la mairie de Montrottier.

## ENQUETE PUBLIQUE - MODIFICATION P.L.U

L'enquête publique « modification n°1 du PLU se déroulera sur la période  
**du 8 avril au 10 mai 2016.**

Le commissaire enquêteur (M. Duval) désigné par la Tribunal sera présent dans les locaux de la Mairie :

**vendredi 8 avril de 8h30 à 12h**

**Samedi 23 avril de 9h00 à 12h**

**Mardi 10 mai de 8h30 à 12h**

En dehors de cette présence, vous avez la possibilité de consigner vos observations sur le registre ouvert à cet effet, aux heures d'ouverture habituelles de la Mairie (à savoir : les mardi et vendredi matin).



# Réunion du Conseil Municipal du 23 février 2016

Secrétaire de séance : Baptiste Marjollet

Dans ce numéro :

|               |    |
|---------------|----|
|               | 2  |
| Compte rendu  | 3  |
| Conseil       | 4  |
| Municipal du  | 5  |
| 15/12/2015    | 6  |
|               | 7  |
| Compte rendu  | 8  |
| Conseil       | 9  |
| Municipal du  | 10 |
| 19/01/2016    |    |
| Compte rendu  | 11 |
| Conseil       | 12 |
| Municipal du  | 13 |
| 23/02/2016    |    |
| Informations  | 14 |
| pratiques     | 15 |
| Foire Sainte- |    |
| Blandine      | 16 |
|               |    |
| Du côté des   | 18 |
| associations  | 19 |
|               | 20 |
|               | 21 |
| Agenda        | 22 |

## - Délégations du Maire :

- Halle-préau : le choix d'un bureau de contrôle technique est acté. Un devis a été signé avec la Sté Socotec pour un montant H.T de 3 200 € HT. Pour la mission SPS (Sécurité et Protection Santé), un devis a été signé avec la Sté Coo pour un montant H.T de 2 992,50 €.
- Maison Dupeuble : pour le remplacement de 5 fenêtres, un devis a été signé avec la Sté Journet pour un montant TTC de 3 650,64 €.
- Formation / logiciel : Un devis a été signé avec notre prestataire informatique (Sté Cosoluce) pour une formation de la secrétaire de mairie, relative à la gestion de la cantine (gestion cantine) de la secrétaire de mairie pour un montant TTC de 414 €.
- Réfection du Monuments aux Morts : Un devis a été signé avec l'entreprise Geay-Giroud pour un montant H.T de 1 330 €.

## - Délibération : règlement utilisation et tarif location de la salle de cinéma :

*Cette délibération a été rajoutée à l'ordre du jour, à l'unanimité*

*Arrivé en cours de réunion : Michel Rampon n'a pas participé au vote.*

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de fixer un tarif pour la location de la salle de cinéma. Il propose le même tarif que la salle de la cantine, à savoir 84 € (+ 42 € pour garder la salle le lendemain de la location).

Monsieur le Maire fait également lecture du règlement d'utilisation de la dite salle.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le tarif de location de la salle de cinéma ainsi que son règlement d'utilisation.

## - Délibération : fixation de la participation communale pour les animations de la Communauté de Communes :

Monsieur le Maire rappelle que des animations sont proposées par la Communauté de Communes (centre de loisirs, animations sportives...). L'aide en 2015 s'élevait à 3 € par jour et par enfant. Après concertation, une proposition est faite d'augmenter l'aide à 4 € par jour et par enfant, dans la limite de 10 jours par enfant et par an. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

*Les familles peuvent apporter leurs reçus et un RIB une fois par semestre au secrétariat de Mairie afin d'être indemnisées. En fin d'année et au vu du listing des participants fourni par la Communauté de Communes, un courrier d'information sera envoyé aux familles bénéficiaires.*

## - Délibération : détermination des critères d'appréciation pour l'entretien professionnel des agents :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, l'entretien professionnel remplace la notation. Cet entretien professionnel est applicable à tous les fonctionnaires titulaires suivant plusieurs critères. Après débat, le Conseil Municipal choisit à l'unanimité les critères d'appréciation suivants :

- Résultats professionnels obtenus par l'agent et la réalisation des objectifs
- Compétences professionnelles et techniques
- Qualités relationnelles
- Capacité d'encadrement et d'expertise, ou le cas échéant, d'exercer des fonctions au niveau supérieur



# Réunion du Conseil Municipal du 23 février 2016

Dans ce numéro :

|               |    |
|---------------|----|
|               | 2  |
| Compte rendu  | 3  |
| Conseil       | 4  |
| Municipal du  | 5  |
| 15/12/2015    | 6  |
|               | 7  |
| Compte rendu  | 8  |
| Conseil       | 9  |
| Municipal du  | 10 |
| 19/01/2016    |    |
| Compte rendu  | 11 |
| Conseil       | 12 |
| Municipal du  | 13 |
| 23/02/2016    |    |
| Informations  | 14 |
| pratiques     | 15 |
| Foire Sainte- |    |
| Blandine      | 16 |
|               | 17 |
| Du côté des   | 18 |
| associations  | 19 |
|               | 20 |
|               | 21 |
| Agenda        | 22 |

## - Délibérations : Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais

### - Approbation du schéma de mutualisation :

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du projet de schéma de mutualisation établi par la Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais, suite à la réunion du conseil communautaire en date du 10 décembre 2015.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que ce schéma de mutualisation doit être approuvé par le Conseil Municipal. Les principaux objectifs de ce schéma étant :

- le développement de la coopération entre les communes et la CCCL et réflexion sur leurs évolutions
- la consolidation des mutualisations existantes
- l'exploration des possibilités de mutualisation en particulier pour les ressources humaines (remplacement temporaire du personnel administratif) et au niveau des moyens d'expertise (sans transfert de compétence à la Communauté de Communes)

Ce projet de schéma de mutualisation est approuvé à la majorité (1 abstention).

### - Attribution de compensation :

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre du Président de la Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais notifiant la délibération prise par le conseil communautaire du 4 février 2016, portant révision de l'attribution de compensation. Pour la commune, cela se traduit par une augmentation de 17 308,20 € représentative des coûts théoriques de l'entretien de la voirie communautaire qui seront facturés par la commune à la Communauté de Communes, et, en définitive, n'aura pas d'incidence financière sur le budget communal..

Il expose que cette révision requiert l'unanimité des conseils municipaux.

Monsieur le Maire invite par conséquent le Conseil Municipal à se prononcer sur les modifications statutaires proposées par la Communauté de communes.

Le Conseil Municipal accepte à la majorité (1 abstention) cette modification statutaire, portant révision du montant de l'attribution de compensation et le principe de facturation des travaux d'entretien effectués sur la voirie communautaire.

### - Délibération : demande de subvention DETR 2016 :

Monsieur le Maire rappelle et précise au Conseil le projet de construction d'une Halle-préau.

Après une rencontre avec le sous-préfet Guyon, il explique que pour financer cette opération, la commune peut espérer bénéficier de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

D'autre part, il rappelle que cette opération est inscrite dans le contrat pluriannuel signé avec le Département du Rhône, puis il invite les élus à délibérer, pour l'autoriser à déposer une demande.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la demande de subvention, au titre de la DETR, pour le financement de cette construction.

*La demande sera faite sur la base d'un montant estimatif de travaux de 493 843 € H.T comprenant les frais d'architecte, de contrôles techniques, de SPS, d'étude géologique, y compris 25 000 € de dépenses imprévues.*



# Réunion du Conseil Municipal du 23 février 2016

Dans ce numéro :

|               |    |
|---------------|----|
|               | 2  |
| Compte rendu  | 3  |
| Conseil       | 4  |
| Municipal du  | 5  |
| 15/12/2015    | 6  |
|               | 7  |
| Compte rendu  | 8  |
| Conseil       | 9  |
| Municipal du  | 10 |
| 19/01/2016    |    |
| Compte rendu  | 11 |
| Conseil       | 12 |
| Municipal du  | 13 |
| 23/02/2016    |    |
|               |    |
| Informations  | 14 |
| pratiques     | 15 |
|               |    |
| Foire Sainte- | 16 |
| Blandine      |    |
|               |    |
|               | 17 |
| Du côté des   | 18 |
| associations  | 19 |
|               | 20 |
|               | 21 |
| Agenda        | 22 |

## - Délibération : Demande Subvention OGEC (animation du 04/12/2015) :

*Cyril Perrasse et Géraldine Obriot, membres de l'OGEC, ne participent pas au débat et au vote.*

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention présentée par l'Association OGEC (Ecole privée Sainte Blandine) pour participer à l'équilibre financier de la manifestation organisée le 04 décembre 2015, correspondant au concert donné en l'église de la commune. Au vu des comptes financiers fournis par l'association, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le versement d'une subvention d'équilibre de 540 €.

## - Commissions intercommunales (nouvelles nominations) :

Monsieur le Maire nous indique qu'il serait opportun de remplacer les élus démissionnaires, dans différentes commissions de la Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais, pour lesquels nous n'avons plus de représentants de la commune.

Les nouvelles nominations sont les suivantes :

- commission Culture-Bibliothèques : Garnier Bruno
- commission Transports : Imbert Florent - Goujet Bruno
- commission Economie-Emploi-Formation : Rampon Michel

## - Présence citoyenne : Présentation du dispositif

Le dispositif de participation citoyenne présenté par la Gendarmerie aux élus, consiste à sensibiliser les habitants dans une démarche de solidarités de voisinage afin d'alerter sur des événements suspects ou de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens. Cela implique pour la commune de signer un protocole avec les autorités de la Gendarmerie et de rechercher des référents au sein des habitants de la commune. Le Conseil Municipal décide de ne pas s'impliquer, aujourd'hui, dans ce protocole mais demande à Monsieur le Maire d'intervenir auprès de la Gendarmerie afin de voir les possibilités d'organiser une réunion publique à destination de la population, pour diffuser des informations relatives à la prévention d'actes de délinquance (cambriolages, notamment).

## - Questions diverses :

**Cabine téléphonique** : Monsieur le Maire nous fait part d'un courrier de la société Orange, qui souhaite déposer la cabine téléphonique située au centre bourg, dans la cadre d'une opération réalisée au niveau national, dans le courant de l'année 2016. Le Conseil Municipal ne souhaite pas s'opposer à cette suppression de l'équipement.

**PLU** : Point sur l'avancement du dossier. Le projet a été notifié, pour avis, aux personnes publiques associées. Dans les prochaines semaines, un arrêté du Maire sera pris pour soumettre ce dossier à l'enquête publique qui se déroulera du 8 avril au 10 mai.

**Comité de défense du Centre Hospitalier de Feurs** : compte-rendu de la réunion à destination des élus qui a eu lieu le 12 février à Panissières. Un questionnaire a été remis aux élus.

**Lagune** : un devis de 2 387 € H.T est validé avec l'entreprise Goujet de Brullioles pour des travaux d'écoulement du 1er bassin pour en améliorer le fonctionnement.

**Ecran de projection pour la salle de la mairie** : le principe d'achat d'un tel équipement est validé. Un premier devis demandé s'élève à un montant H.T de 589,00 €.

**Restaurant scolaire** : proposition est faite d'installer des rideaux-stores sur les portes du local cantine. Plusieurs devis et solutions techniques seront demandés et analysés avant l'acquisition.

**Extinction de l'éclairage public** : Deux devis ont été réalisés pour la fabrication de 3 panneaux de signalisation aux entrées de village, par la Sté Timtras pour un montant de 648 € et par la Sté Signaux Giraud pour un montant de 259 €. Très prochainement, un arrêté du Maire fixera les modalités d'extinction.

**Bâtiments** : Michel Rampon fait un point sur l'avancements des dossiers halle-préau (*la demande de permis de construire est arrivé, pour instruction*) et chaufferie-réseau de chaleur (*compte-rendu est fait d'une rencontre avec le SYDER, maître d'ouvrage, et le bureau d'études assurant la maîtrise d'œuvre*). Par ailleurs, un devis a été réalisé pour des panneaux d'identification du bâtiment Bibliothèque et Maison des Jeunes s'élevant respectivement à 100 € et 121 €.



# Informations pratiques

Dans ce numéro :

|                             |           |
|-----------------------------|-----------|
|                             | 2         |
| Compte rendu                | 3         |
| Conseil                     | 4         |
| Municipal du                | 5         |
| 15/12/2015                  | 6         |
|                             | 7         |
| Compte rendu                | 8         |
| Conseil                     | 9         |
| Municipal du                | 10        |
| 19/01/2016                  |           |
| Compte rendu                | 11        |
| Conseil                     | 12        |
| Municipal du                | 13        |
| 23/02/2016                  |           |
| <b>Informations</b>         | <b>14</b> |
| <b>pratiques</b>            | <b>15</b> |
| Foire Sainte-<br>Blandine   | 16        |
|                             | 17        |
| Du côté des<br>associations | 18        |
|                             | 19        |
|                             | 20        |
|                             | 21        |
| Agenda                      | 22        |



## Ma ruche je l'aime, je la déclare ! Tous concernés par la déclaration des ruches !

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

### Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

### Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

### Quand doit-on déclarer ses ruches ?

Tous les ans, entre le 1er novembre et le 29 février.

### Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

- Par internet sur le site : [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)
- Par papier en retournant le document Cerfa N°13995\*02 à votre GDS.

Merci pour les abeilles !



# Informations pratiques

Dans ce numéro :

|                                              |                            |
|----------------------------------------------|----------------------------|
| Compte rendu Conseil Municipal du 15/12/2015 | 2<br>3<br>4<br>5<br>6<br>7 |
| Compte rendu Conseil Municipal du 19/01/2016 | 8<br>9<br>10               |
| Compte rendu Conseil Municipal du 23/02/2016 | 11<br>12<br>13             |
| Informations pratiques                       | 14<br>15                   |
| Foire Sainte-Blandine                        | 16                         |
| Du côté des associations                     | 17<br>18<br>19<br>20<br>21 |
| Agenda                                       | 22                         |

## GROS CARTONS D'EMBALLAGE =



Le gros carton d'emballage est fabriqué à partir de fibres de cellulose, il est donc parfaitement **recyclable**.

Attention, les gros cartons d'emballage (électroménager par exemple ou caquettes cartonnées fruits et légumes) sont considérés comme des **encombrants**.

Mis dans des bacs jaunes, ils posent problème lors de la collecte (problème de compactage avec le véhicule de ramassage), ils se retrouvent bloqués dans les bacs et empêchent le dépôt des sacs jaunes car trop volumineux...

**Où les jeter ?** Jetez vos **gros cartons d'emballage** considérés comme des encombrants directement à la déchèterie :

**Déchèterie communautaire de Chamousset en Lyonnais**  
**Les Auberges - 69770 MONTROTTIER**  
**04 74 70 21 48** 



| Horaires d'été - Du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre   |           |               |             |               |
|-----------------------------------------------------------|-----------|---------------|-------------|---------------|
| Lundi au jeudi                                            | Vendredi  |               | Samedi      |               |
| 14h à 18h15                                               | 08h à 12h | 13h30 à 18h15 | 09h à 12h30 | 13h15 à 15h45 |
| Horaires d'hiver - Du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars |           |               |             |               |
| Lundi au jeudi                                            | Vendredi  |               | Samedi      |               |
| 14h à 17h15                                               | 08h à 12h | 13h30 à 17h15 | 09h à 12h30 | 13h15 à 15h45 |

En déchèterie, les cartons doivent être **propres** (ils peuvent être tachés mais pas imbibés), **vidés** de leur contenu (bulles de polystyrène notamment), **dépliés** et **mis à plat**.



# Foire Sainte-Blandine

Dans ce numéro :

|                      |           |
|----------------------|-----------|
| Compte rendu         | 2         |
| Conseil              | 3         |
| Municipal du         | 4         |
| 15/12/2015           | 5         |
|                      | 6         |
|                      | 7         |
| Compte rendu         | 8         |
| Conseil              | 9         |
| Municipal du         | 10        |
| 19/01/2016           |           |
| Compte rendu         | 11        |
| Conseil              | 12        |
| Municipal du         | 13        |
| 23/02/2016           |           |
| Informations         | 14        |
| pratiques            | 15        |
| <b>Foire Sainte-</b> |           |
| <b>Blandine</b>      | <b>16</b> |
|                      | 17        |
| Du côté des          | 18        |
| associations         | 19        |
|                      | 20        |
|                      | 21        |
| Agenda               | 22        |

## Foire Sainte Blandine

## Longessaigne

Tripes le matin

Pot-au-feu à midi

Cérémonie Religieuse à 10h30

Apéritif musical avec

L'Eveil et les P'tits Tracas

Mai

---

22

Dimanche



Marché forain, producteurs locaux, exposition d'animaux  
 Dimanche 22 mai 2016, à partir de 08h, Renseignements : 04 74 70 14 60



# Du côté des associations

## Bibliothèque

Dans ce numéro :

|                     |    |
|---------------------|----|
|                     | 2  |
| Compte rendu        | 3  |
| Conseil             | 4  |
| Municipal du        | 5  |
| 15/12/2015          | 6  |
|                     | 7  |
| Compte rendu        | 8  |
| Conseil             | 9  |
| Municipal du        | 10 |
| 19/01/2016          |    |
| Compte rendu        | 11 |
| Conseil             | 12 |
| Municipal du        | 13 |
| 23/02/2016          |    |
| Informations        | 14 |
| pratiques           | 15 |
|                     |    |
| Foire Sainte-       | 16 |
| Blandine            |    |
|                     | 17 |
| <b>Du côté des</b>  | 18 |
| <b>associations</b> | 19 |
|                     | 20 |
|                     | 21 |
| Agenda              | 22 |

### Ça bouge à la bibliothèque !!

En ce début d'année, nous avons transformé la bibliothèque pour la rendre plus accueillante, plus lumineuse et plus aérée.

La bibliothèque est un service municipal, ouvert à tous. Alors, n'hésitez pas à venir passer un moment pour prendre des livres, documentaires... , pour feuilleter des magazines, ou bien même pour discuter et vous détendre dans un endroit sympathique et convivial !

#### Rappel des horaires d'ouverture :

Mardi : 11h / 12h  
Jeudi : 16 h / 17h30  
Samedi : 10h30 / 12h

L'équipe de bénévoles

## Groupe local LPO Chamousset en Lyonnais

Au cours de l'année 2015, un groupe local LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) s'est mis en place sur la Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais, notre village y est représenté par plusieurs passionnés d'oiseaux et de nature.

Quelques actions se mettent en place, des sorties découvertes à thèmes accompagnées par des ornithologues ou des naturalistes; une réflexion sur les mares, les arbres têtards et les haies avec une observation de la flore et de la faune qu'ils accueillent.

Le jour de la foire de Longessaigne, nous animerons un stand où nous présenterons nos observations, nos actions et nos projets avec des expositions, des jeux et des petites sorties autour du village.

**Rendez-vous le 22 Mai à la salle des Associations**



# Du côté des associations

## Joyeux Galopins

Dans ce numéro :

|                     |    |
|---------------------|----|
|                     | 2  |
| Compte rendu        | 3  |
| Conseil             | 4  |
| Municipal du        | 5  |
| 15/12/2015          | 6  |
|                     | 7  |
| Compte rendu        | 8  |
| Conseil             | 9  |
| Municipal du        | 10 |
| 19/01/2016          |    |
| Compte rendu        | 11 |
| Conseil             | 12 |
| Municipal du        | 13 |
| 23/02/2016          |    |
| Informations        | 14 |
| pratiques           | 15 |
|                     |    |
| Foire Sainte-       | 16 |
| Blandine            |    |
|                     | 17 |
| <b>Du côté des</b>  | 18 |
| <b>associations</b> | 19 |
|                     | 20 |
|                     | 21 |
| Agenda              | 22 |

## RANDONNEE DES CLOCHERS

**Dimanche 17 avril 2016**

5 circuits

8km - 13km - 18km - 23km - 28km



Ravitaillement sur tous les circuits

Avec le traditionnel saucisson chaud-pommes de terre

**Départ à partir de 8h à la salle polyvalente**

## **Club du Village Fleuri**

Le club du village fleuri fête ses

**40 ans d'activité**

**le 12 mai 2016**

avec repas, animation et projection sur écran de la vie du club

**à la salle polyvalente**

**à partir de 12 H**



# Du côté des associations

## Familles Réunies

Dans ce numéro :

|                                     |    |
|-------------------------------------|----|
|                                     | 2  |
| Compte rendu                        | 3  |
| Conseil                             | 4  |
| Municipal du                        | 5  |
| 15/12/2015                          | 6  |
|                                     | 7  |
| Compte rendu                        | 8  |
| Conseil                             | 9  |
| Municipal du                        | 10 |
| 19/01/2016                          |    |
| Compte rendu                        | 11 |
| Conseil                             | 12 |
| Municipal du                        | 13 |
| 23/02/2016                          |    |
| Informations                        | 14 |
| pratiques                           | 15 |
| Foire Sainte-<br>Blandine           | 16 |
|                                     | 17 |
| <b>Du côté des<br/>associations</b> | 18 |
|                                     | 19 |
|                                     | 20 |
|                                     | 21 |
| Agenda                              | 22 |

### Assemblée Générale

L'association Familles Réunies a organisé son assemblée générale le vendredi 29 Janvier 2016 suite au départ de Mme COLLOMB Agnès ex-présidente, Mme Farge Claudette ex-vice-secrétaire et Mme GARNIER Colette ex-vice-présidente. Nous les remercions pour tout ce qu'elles ont apporté à l'association.

Trois nouvelles personnes sont entrées au conseil d'administration :  
Mme BEYRON Maryline, Mme MURE Aline et Mme BLANC Sylvie.  
Bienvenue à elles.

Un nouveau bureau à été voté:

- Présidente : Mme RIMAUD Jessica
- Vice présidente : Mme FAYOLLE Elisabeth
- Trésorière : Mme CHAPOT Florence
- Vice Trésorière : Mme DUBESSY Maryline
- Secrétaire : Mme COLLOMB Lauriane
- Vice secrétaire : Mme VERMARE Elodie

### Sortie à la patinoire

Le Dimanche 7 février, l'association a organisé une sortie à la patinoire de Roanne, tout le monde a pu profiter de ce moment convivial et familial autour de la piste ou dans les gradins après avoir partager un bon goûter, tous sont remontés dans le car direction Longessaigne!!

### Carnaval

Le Dimanche 14 février, l'association a organisé son traditionnel carnaval. C'est accompagné de l'Eveil que les enfants ont défilé dans les rues. Les enfants sont ensuite montés sur la scène pour nous montrer leurs beaux déguisements !

Le verre de l'amitié et les traditionnelles bugnes ont été offerts par l'association. Nous avons loué des jeux en bois pour divertir les enfants.

Un repas a ensuite été servi aux personnes souhaitant prolonger ce bon moment.

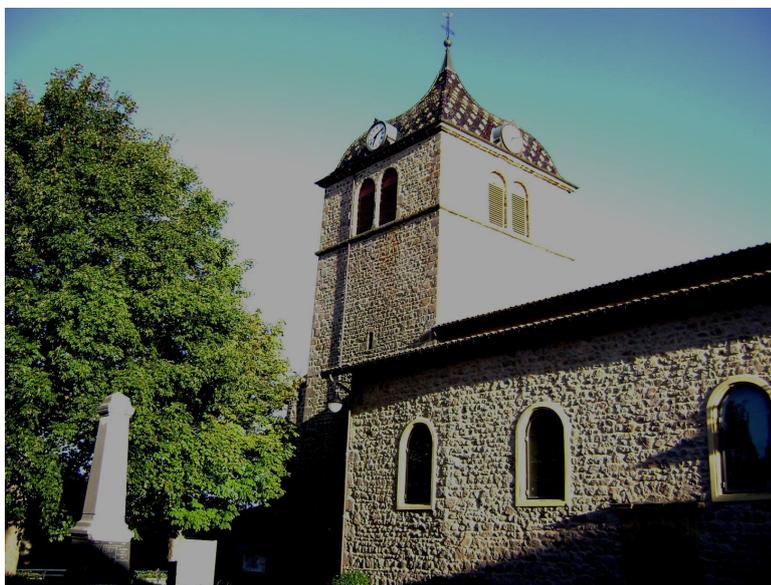
L'après-midi nous avons joué à des jeux de société.



# Du côté des associations

## Les Fouineurs Bédouins

### LONGESSAIGNE



Dans ce numéro :

|                     |           |
|---------------------|-----------|
|                     | 2         |
| Compte rendu        | 3         |
| Conseil             | 4         |
| Municipal du        | 5         |
| 15/12/2015          | 6         |
|                     | 7         |
| Compte rendu        | 8         |
| Conseil             | 9         |
| Municipal du        | 10        |
| 19/01/2016          |           |
| Compte rendu        | 11        |
| Conseil             | 12        |
| Municipal du        | 13        |
| 23/02/2016          |           |
| Informations        | 14        |
| pratiques           | 15        |
|                     | 17        |
| Foire Sainte-       | 18        |
| Blandine            | 19        |
|                     | 20        |
| <b>Du côté des</b>  | <b>21</b> |
| <b>associations</b> |           |
|                     | 22        |
| Agenda              |           |

Après les monuments aux morts, les mairies, les écoles, l'association Histoire et Patrimoine « Les Fouineurs Bédouins » de Longessaigne s'est intéressée au dernier monument public des villages : l'église, depuis les premiers signes de son existence jusqu'à aujourd'hui.

Curieux de connaître le passé de notre village, un quatrième livre

#### « EGLISE, CHAPELLE, PRETRES ET FIDELES A LONGESSAIGNE »

vous sera présenté

**Le dimanche 3 avril 2016 lors d'une messe célébrée  
à 10h30 à Longessaigne.**

Les prêtres ayant officié dans notre église, en fonction de leur disponibilité, sont invités à concélébrer la messe avec Patrice ROUMIEU.

A cette occasion, vous pourrez admirer quelques vêtements ou objets liturgiques. Un verre de l'amitié suivra et permettra à ceux qui le désirent de se procurer le livre.

Que vous soyez habitants de Longessaigne ou que vous ayez des attaches à notre village, vous êtes conviés à la cérémonie ou au verre de l'amitié.



# Du côté des associations

## Classes en 6

Dans ce numéro :

|                                     |                |
|-------------------------------------|----------------|
|                                     | 2              |
| Compte rendu                        | 3              |
| Conseil                             | 4              |
| Municipal du                        | 5              |
| 15/12/2015                          | 6              |
|                                     | 7              |
| Compte rendu                        | 8              |
| Conseil                             | 9              |
| Municipal du                        | 10             |
| 19/01/2016                          |                |
| Compte rendu                        | 11             |
| Conseil                             | 12             |
| Municipal du                        | 13             |
| 23/02/2016                          |                |
| Informations                        | 14             |
| pratiques                           | 15             |
| Foire Sainte-<br>Blandine           | 16             |
|                                     | 17             |
| <b>Du côté des<br/>associations</b> | 18<br>19<br>20 |
|                                     | 21             |
| Agenda                              | 22             |

## LONGESSAIGNE

9 avril 2016

### Soirée grenouilles

Animée par « DV Animation »

Organisée par la classe en 6 bédouine



#### Menu à 20 €

Avec un verre d'apéritif offert

Salade verte et tagliatelles de légumes

#### Grenouilles à la persillade

(Plat de remplacement pour ceux qui n'aiment pas les grenouilles)

Noix de Bœuf confite à la provençale

Fromage Blanc ou fromage sec

Île flottante aux pralines

Café, thé ou infusion

#### Menu enfant à 10 €

Filet de poulet

Purée maison

Île flottante aux pralines

Pour réserver contacter :

M. LEBRE au 04 74 70 53 39 (le soir)

M. SERVEAU au 04 74 70 17 67

laclasseen6bedouine@gmail.com



# Agenda 2015/2016

Dans ce numéro :

|               |           |
|---------------|-----------|
|               | 2         |
| Compte rendu  | 3         |
| Conseil       | 4         |
| Municipal du  | 5         |
| 15/12/2015    | 6         |
|               | 7         |
| Compte rendu  | 8         |
| Conseil       | 9         |
| Municipal du  | 10        |
| 19/01/2016    |           |
| Compte rendu  | 11        |
| Conseil       | 12        |
| Municipal du  | 13        |
| 23/02/2016    |           |
| Informations  | 14        |
| pratiques     | 15        |
|               |           |
| Foire Sainte- | 16        |
| Blandine      |           |
|               |           |
|               | 17        |
| Du côté des   | 18        |
| associations  | 19        |
|               | 20        |
|               | 21        |
| <b>Agenda</b> | <b>22</b> |

| Mars 2016                 |                                    |                           |       |                         |
|---------------------------|------------------------------------|---------------------------|-------|-------------------------|
| 25 mars                   | Assemblée Générale                 | Comité Inter-Sociétés     | 20h30 | Maison des Associations |
| 30 mars                   | Concours belote                    | Club Village Fleuri       | 14h   | Salle Polyvalente       |
| Avril 2016                |                                    |                           |       |                         |
| 3 avril                   | Sortie livre « Eglise et Fidèles » | Fouineurs Bédouins        | 10h30 | Eglise                  |
| 9 avril                   | Soirée dansante                    | Classes en 6              | 20h   | Salle Polyvalente       |
| 17 avril                  | Randonnée                          | Joyeux Galopins           | 8h    | Salle Polyvalente       |
| 24 avril                  | Repas des anciens                  | Familles Réunies - Mairie | 12h   | Salle Polyvalente       |
| 29 avril                  | Choucroute                         | FNACA                     | 12h   | Salle Polyvalente       |
| Mai 2016                  |                                    |                           |       |                         |
| 22 mai                    | Foire Sainte-Blandine              | Inter-Sociétés            | 8h    | Place du village        |
| Juin 2016                 |                                    |                           |       |                         |
| 18 juin                   | Fête des classes                   | Classes en 6              | 9h    | Place du village        |
| Juillet 2016              |                                    |                           |       |                         |
| 1er juillet               | Concours pétanque                  | Chasse                    | 19h   | Plateau sportif         |
| 30-31 juillet<br>1er août | Vogue                              | 18 ans - MJ               |       | Place du village        |
| Etat Civil                |                                    |                           |       |                         |

## Naissances

- **Mathéo Bonifassi Leroy**, né le 14 décembre 2015, Résidence Pinfolet
- **Charline Collomb**, née le 25 décembre 2015, Lieu-dit La Plaine
- **Ethan-Rémy Bouffier**, né le 31 décembre 2015, Rue de Rampôt
- **Léa Josserand**, née le 18 février 2016, Lieu-dit La Brigadée

## Prochain Bulletin

Les articles sont à rendre pour le **vendredi 17 juin** pour une parution la première quinzaine de juillet.

Vous pouvez déposer vos articles auprès de l'Agence postale ou les envoyer par mail à [bblanc@longessaigne.net](mailto:bblanc@longessaigne.net)